Stratégie de vie

Conseil en Organisation & Ressources Humaines

Entretien professionnel

Décret n° 2014-1526 (16 décembre 2014)

- Structures concernées : Fonction publique territoriale
- Objet : Résultats professionnels, objectifs, service public, formation, acquis de l'expérience, capacités d'encadrement, évolution professionnelle
- Fréquence : Tous les ans
- Enjeu : Appréciation de la valeur professionnelle des agents territoriaux

Pour de plus amples informations sur l'intérêt des entretiens professionnels & les modalités de mise en œuvre, contactez-nous :

05 59 14 58 57

4, allées Catherine de Bourbon - 64000 PAU
Numéro de déclaration d'activité de formateur : 72 64 02947 64 - Siret : 493 366 363 00023